



La Lettre de L'APPSD

Saint Denis 18 juin 2021

Chère amie, Cher ami,

Les journées en mémoire de Colette TALMON ont été conformes à nos espérances avec en plus un temps radieux.

Compte- rendu des journées « TOUS A SAINT-DENIS » les 11,12, 13 juin 2021

Le matin, Une bonne vingtaine de bateaux ont fait le déplacement pour rejoindre le point de rendez-vous à la pointe des Saumonards. A la façon « Au Bon Vouloir du Temps ». Ils ont mouillé pour un pique-nique bien sympathique les uns sur la plage pour ceux qui pouvaient « *beacher* » et sur leur embarcation pour les autres.

Ils représentaient les associations de plaisanciers de la mer des pertuis membres de l'UNAP-CM : Ars en Ré, St Martin en Ré, Loix en Ré, La Flotte en Ré, La Rochelle, St Denis d'Oléron, Le Douhet, Le Château d'Oléron, Port des Barques, Rochefort, Marennes, Boyardville avec notamment le vieux gréement « Le Clapotis ». Signe fort de la grande notoriété de Colette. Nous les remercions chaleureusement de leur présence.

Toutes les embarcations ont ensuite rejoint le port de plaisance de Saint-Denis pour une entrée remarquée et trouver leur emplacement au ponton grâce à un accueil cordial et efficace de l'équipe de la capitainerie.

La soirée a démarré à 19heures précises. En présence des enfants, petits et arrières petits-enfants de Colette, Anne Talmon, sa fille, a rappelé en introduction, la riche vie de Colette et son attachement à l'APPSD, au port de Saint Denis d'Oléron, à la cause des plaisanciers, à l'amitié et à la convivialité.

Pour commence la soirée, La troupe des « Mareillans » a interprété un chant de marin écrit spécialement par Roger BITHONNEAU (ancien maire) en mémoire du naufrage du bateau finlandais le Port-Calédonia. Car Colette a, là aussi, étroitement participé au rapprochement franco-finlandais.

Notre président Bernard BARBIER a fait une allocution rendant hommage à la passion et à l'action de Colette pour la création d'un port à Saint DENIS. Elle a fait partie des membres fondateurs de l'Association des Plaisanciers du Port de Saint Denis « APPSD » en 1989. Elle a beaucoup animé la vie de « son » port, par exemple en organisant, avec Noelle Germain des petits déjeuners le mardi pour tous faciliter l'accueil des plaisanciers étrangers en escale. Colette parlait parfaitement allemand, Noelle parfaitement l'anglais. Elles formaient la paire idéale. Elle était encore à 95 ans vice-présidente, toujours active et inspiratrice.

Alain GARCIA Le président de la FNPAM a rappelé le rôle important qu'a joué Colette. Forte de son expérience, elle a participé à la création de l'Union des Associations de Plaisanciers de Charente Maritime en 2001 avec Philippe Grand, Guy Malet et Jean Piveteau. L'UNAN-CM est devenue nationale, subdivisée selon les départements. Aujourd'hui cette organisation a évolué en devenant en 2016 la Fédération Nationale des

Associations de Plaisanciers de l'Atlantique et de la Méditerranée et s'est étendue puisqu'elle regroupe près de 25 ports et 6000 adhérents pour représenter les associations auprès des autorités maritimes départementales et nationales.

Le maire de Saint -Denis Joseph HOUOT a salué cette personnalité forte qu'était Colette TALMON, et tout ce que la commune lui devait par son dévouement à la cause du port, pour sa notoriété et pour l'animation (fête du port, Brocante etc..).

Monique SABATIER, Présidente de « l'APLIMAP » nous raconte comment Colette a initié en 2012 avec Noëlle DEMYK, la création de l'Association pour la Préservation du Littoral de la Malconche et des Pertuis charentais. Bien que très friande d'huitres et admiratrice du travail des conchyliculteurs, paysans de la mer, elle s'était fortement opposée à ce vaste projet trop près des plages et qui affectait aussi la navigation en supprimant le passage de l'ouest de Fort Boyard et en rendant dangereux l'anse de la Maleconche.

Nous avons noté également la présence de Jean-François VITET de la station SNSM de La Cotinière. Depuis de très nombreuses années, Colette œuvrait pour les bénévoles du sauvetage en mer, tous les ans à l'occasion de la brocante et des autres manifestations APPSD, elle était toujours présente pour collecter des fonds. En 2012, elle avait d'ailleurs reçu l'insigne d'honneur de l'organisation SNSM. Symboliquement le président Bernard BARBIER a remis un chèque de participation de l'APPSD dans la cagnotte « le canot de sauvetage », que chacun connaît bien, il a incité chacun à faire de même.

Elle a donc fait beaucoup « pour les autres », notre chère amie. Mais en même temps elle a créé autour d'elle une vie de famille intense. Pour preuve, la présence de ses enfants et pratiquement tous ses petits et arrière petits-enfants. Le lendemain à la messe, l'hommage de sa fille Anne et de sa famille était très émouvant.

Les bénévoles de l'APPSD avaient organisé sous leur nouveau barnum un apéritif suivi d'un « auberge espagnole » pour accueillir, en respectant les gestes barrières, les plaisanciers des associations de navigateurs du pertuis, des équipages en escale, les invités et les adhérents de l'APPSD. Près de 150 personnes ont apprécié cette soirée bien sympathique.

« L'ACCUEIL APPSD » auquel elle tenait tant, se devait d'être bien réussi et les bénévoles Françoise, Nicole, Lucie, Yvonne, et Jany ont assuré. L'approvisionnement préparé par Denise était parfait en qualité et en quantité.

La soirée festive telle que souhaitée par Colette a été animée également par une accordéoniste et tous les présents, en chœur, ont entonné toute une série de chant marins avec conviction et bonne humeur.

Le petit déjeuner de dimanche matin avec les équipages encore présents s'est également déroulé dans la fraîcheur matinale et à la satisfaction de tous. La formule se révèle très intéressante, car tout le monde était détendu après une bonne nuit et les échanges ont été chaleureux et fructueux.

Le Bureau de l'APPSD.